Invesco Japanese Equity Advantage Fund

Part C-Cap.

28 février 2022

Cette communication publicitaire s'adresse aux Investisseurs professionnels en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

Objectif de gestion

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. L'objectif du fonds est la recherche d'une appréciation du capital à long terme, mesurée en yens, en investissant principalement dans des actions de sociétés domiciliées ou exerçant une part prépondérante de leur activité économique au Japon et qui sont cotées en Bourse ou sur les marchés de gré à gré. Le fonds investira dans des sociétés qui tirent avantage non seulement de leur capital mais aussi de leurs actifs intangibles (par exemple, la marque). Le fonds peut aussi, à titre accessoire, investir en titres de dette convertibles en actions ordinaires et autres instruments assimilables à des actions. Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, consultez le prospectus à jour.

Principales caractéristiques



Tadao Minaguchi
Tokyo
Gère le fonds depuis
mai 2006

Date de lancement de la catégorie d'actions
30 septembre 2011

Date de lancement initiale [1]
31 mai 2006

Statut juridique
Compartiment SICAV de droit luxembour- geois Invesco Funds statut UCITS

Devise
JPY

Type de part
Capitalisation

Actif net
JPY 321,14 Mlrd

Indice de référence
TOPIX Index (Net Total Return)

Code Bloomberg
IJEACAJ LX

Code ISIN
LU0607514808

Dénouement
J+3

Notation Morningstar™
★★★★

Avertissements concernant les risques

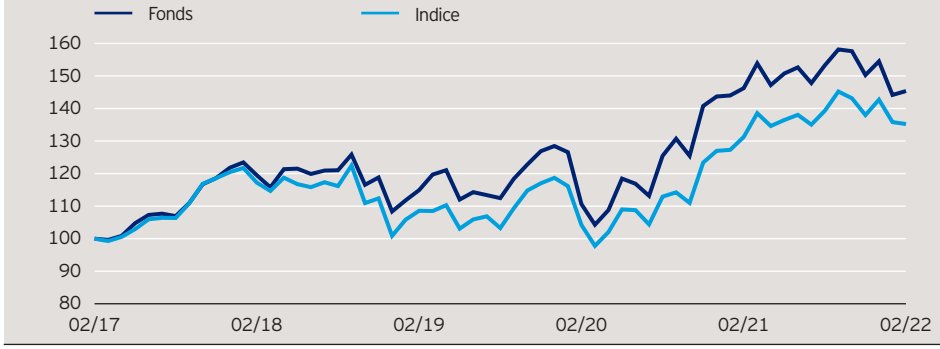
Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux.

Stratégie du fonds

Le gérant s'appuie sur une analyse des fondamentaux pour cibler les entreprises de qualité dotées d'avantages compétitifs, notamment celles possédant des actifs intangibles de grande valeur qui génèrent d'importants flux de trésorerie. L'équipe est convaincue que les entreprises jouissant, entre autres, de marques fortes, de technologies performantes et de clients fidèles peuvent offrir des performances en bourse solides sur le long terme, si elles font l'objet d'un investissement à prix d'aubaine. La valeur inhérente à une activité de franchise pérenne est difficile à créer ou à répliquer et permet aux entreprises de conserver un avantage compétitif. L'utilisation d'actifs intangibles permet de générer d'importants flux de trésorerie et d'accroître la valeur de l'entreprise.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures. La période prise en compte pour le calcul de la performance présentée ci-dessus commence le dernier jour du premier mois indiqué et se termine le dernier jour du dernier mois indiqué.

Evolution de la performance*



Performance cumulée*

en %	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-5,91	0,83	-0,60	26,48	45,36
Indice	-5,25	-0,44	3,03	24,54	35,21

Performance calendaire*

en %	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	26,39	-11,03	18,56	11,85	7,52
Indice	21,84	-16,26	17,67	6,99	12,38

Performance sur 12 mois glissants*

en %	02.12 02.13	02.13 02.14	02.14 02.15	02.15 02.16	02.16 02.17	02.17 02.18	02.18 02.19	02.19 02.20	02.20 02.21	02.21 02.22
Fonds	30,15	26,49	28,52	-12,01	23,73	19,47	-3,81	-3,74	32,20	-0,60
Indice	19,32	26,42	27,92	-13,43	20,53	17,22	-7,37	-4,02	25,94	3,03

Les données sur les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. L'investissement concerne l'acquisition de parts d'un fonds et non dans un sous-jacent donné.

Performance indexée : performance d'un investissement de 100 dans la devise de la catégorie d'actions. Les performances sont calculées dans la devise de la part du fonds (source : © 2022 Morningstar). *Mid to Mid, coupons réinvestis au 28 février 2022. Indice de référence : source RIMES. L'indice de référence est présenté uniquement à des fins de comparaison des performances. Le Fonds ne reproduit pas l'indice.

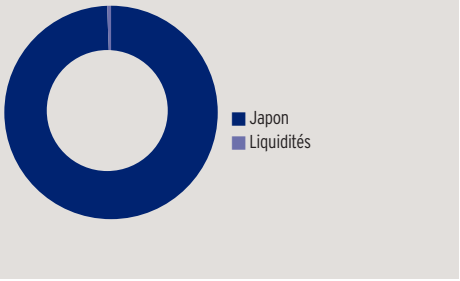
Invesco Japanese Equity Advantage Fund
Part C-Cap.
28 février 2022

10 principales positions*

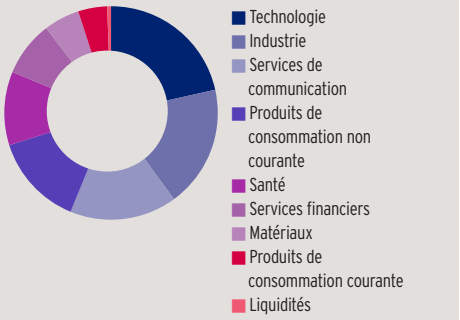
(Nombre total de positions: 42)

Participation	Secteur	%
Dentsu	Services de communication	5,8
Trend Micro	Technologie	5,5
ORIX	Services financiers	4,9
Square Enix	Services de communication	4,3
USS	Produits de consommation non courante	4,3
TOTO	Industrie	4,2
Toyota Tsusho	Industrie	4,2
Hoya	Santé	4,1
Ito En	Produits de consommation courante	3,7
Keyence	Technologie	3,6

Répartition géographique du fonds en %*



Répartition sectorielle du fonds en %*



Répartition géographique*

	en %
Japon	99,4
Liquidités	0,6

Répartition sectorielle*

	en %
Technologie	21,5
Industrie	18,5
Services de communication	16,2
Produits de consommation non courante	13,9
Santé	11,1
Services financiers	8,3
Matériaux	5,4
Produits de consommation courante	4,4
Liquidités	0,6

Caractéristiques financières*

Moyenne pondérée de capitalisation boursière	JPY 2,24 Trillion
Capitalisation boursière médiane	JPY 602,08 Mlrd

Caractéristiques sur 3 ans**

Alpha	0,13
Bêta	1,09
Corrélation	0,96
Ratio d'information	0,10
Ratio de Sharpe	0,47
Tracking Error	5,26
Volatilité en %	17,41

Pour plus d'information, consultez notre glossaire : http://assets.invescohub.com/invesco-eu/glossary.pdf.

Valeur liquidative et frais

Valeur liquidative
JPY 6.419,00

VL la plus haute sur 1 an
JPY 7.326,00 (14.09.21)

VL la plus basse sur 1 an
JPY 6.255,00 (28.01.22)

Investissement minimum [2]
JPY 80.000.000

Droits d'entrée
Jusqu'à 5,00%

Frais de gestion annuels
0,75%

Frais courants [3]
0,94%

Source: *Invesco (données au 28 février 2022). Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts. Les pondérations et allocations du portefeuille sont susceptibles de changer. Les pondérations de chaque répartition sont arrondies au dixième ou au centième de pourcentage le plus proche ; par conséquent, les pondérations agrégées de chaque répartition peuvent ne pas être égales à 100%. **Morningstar.

Invesco Japanese Equity Advantage Fund
Part C-Cap.
28 février 2022

Informations importantes

[1]La date de lancement initiale présentée ici est différente de la date de lancement du fonds mentionnée dans le document d'information clé pour l'investisseur, car elle indique la date de lancement d'un ancien fonds qui a fusionné avec le fonds présenté. C'est pourquoi le track record débute avec cet ancien fonds.
[2]Les montants minimum d'investissement sont : USD 1.000.000 / EUR 800.000 / GBP 600.000 / CHF 1.000.000 / SEK 7.000.000. Pour tout renseignement sur les montants minimum d'investissement dans d'autres devises, contactez-nous ou référez-vous au dernier prospectus à jour.
[3]Les frais courants se fondent sur les dépenses annualisées pour la période close en août 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.

Cette communication publicitaire s'adresse aux Investisseurs professionnels en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir. Données au 28 février 2022, sauf indication contraire.

Indice de référence précédent: TOPIX (Total Return) jusqu'au 30 juin 2020. Lorsqu'un professionnel de la gestion ou un centre d'investissement a exprimé ses opinions, celles-ci sont basées sur les conditions de marché actuelles ; elles peuvent différer de celles des autres centres d'investissement et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Cette communication publicitaire ne constitue pas une invitation à souscrire des actions du fonds et est publié à titre d'information uniquement. Il ne saurait être interprété comme un conseil financier. Les personnes intéressées à acquérir le fonds doivent se renseigner sur (i) les exigences légales dans les pays de nationalité, de résidence, de résidence habituelle ou de domicile; (ii) tout contrôle des taux de change et (iii) toute conséquence fiscale significative. Tout investissement comporte des risques associés. Ce document est à titre d'information seulement. Les services de gestion d'actifs sont fournis par Invesco conformément à la législation et la réglementation locale. Cette communication publicitaire constitue une information promotionnelle et ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication. Les frais courants et tous les autres frais, commissions et dépenses, ainsi que les taxes, payables via le fonds, sont mentionnés dans chaque document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du fonds. D'autres coûts, incluant des taxes, relatifs aux transactions portant sur le fonds peuvent être dus directement par le client. Les bases d'imposition et d'abattements fiscaux actuels sont susceptibles d'évoluer. En fonction de circonstances individuelles, cette évolution peut affecter les résultats de l'investissement. Toute référence à un classement ou une récompense ne préjuge pas des performances futures. Aucune recommandation d'investissement n'est faite par Invesco. Publié en France par Invesco Management S.A., President Building, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg. Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques y afférents, veuillez vous référer aux Documents d'informations clés pour l'investisseur spécifiques aux catégories d'actions (disponibles dans la langue locale), les Rapports annuels ou intermédiaires, le Prospectus et les documents constitutifs, disponibles sur www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invescomanagementcompany.lu. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation. Veuillez noter que les informations fournies dans ce document se réfèrent exclusivement à cette classe d'actions. Le fonds est domicilié en Luxembourg.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) n'ont pas de garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations.

Invesco Japanese Equity Advantage Fund
Part C-Cap.
28 février 2022

L'engagement d'Invesco pour l'investissement ESG

Chez Invesco, nous mettons en œuvre des stratégies environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) depuis plus de 30 ans, avec une approche à la fois dirigée et axée sur les investisseurs. Nous intégrons les facteurs de risque et d'opportunité ESG directement dans nos décisions d'investissement dans toutes les classes d'actifs. Nous pensons que l'intégration de pratiques ESG dans nos activités d'investissement peut avoir un impact positif sur la valeur que nous offrons aux clients et contribuer à garantir un environnement durable pour les générations futures.

Règlement sur la divulgation de la finance durable (SFDR)

Le Fonds est conforme à l'article 8 en ce qui concerne le règlement de l'UE sur la divulgation d'informations en matière de financement durable*. A ce titre, le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques. De plus, les sociétés dans lesquelles le fonds investit suivent de bonnes pratiques de gouvernance. *Règlement (UE) 2019/2088 sur la durabilité – divulgations liées au secteur de la finance.

Cadre d'exclusion

Le Fonds intègre un cadre d'exclusion à des activités spécifiques basé sur le Pacte mondial des Nations Unies, des sanctions gouvernementales sévères, des seuils de chiffre d'affaires pour certaines activités liées à des critères environnementaux et/ou sociaux, ainsi que de s'assurer que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance. La liste des activités et leurs seuils sont énumérés ci-dessous :

Pacte mondial des Nations Unies	- Non conforme
Sanctions pour les pays	- Violations sévères
Armes controversées	- 0% du chiffre d'affaires, y compris les entreprises impliquées dans la fabrication d'ogives nucléaires ou de missiles nucléaires entiers en dehors du Traité de non-prolifération (TNP)
Charbon	- Extraction de charbon thermique : >=5% du chiffre d'affaires - Production d'électricité au charbon thermique : > 10 % du chiffre d'affaires
Pétrole et gaz non conventionnels	- >= 5 % du chiffre d'affaire sur chacun des éléments suivants : Exploration pétrolière et gazière de l'Arctique ; Extraction des sables bitumineux ; Extraction d'énergie de schiste ;
Tabac	- Production de produits du tabac : >=5% du chiffre d'affaires - Produits et services liés au tabac : >=5% du chiffre d'affaires
Autres	- Cannabis récréatif : >=5% des revenus
Bonne gouvernance	- Veiller à ce que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance dans les domaines des structures de gestion saines, des relations avec les employés, de la rémunération et de la conformité fiscale

Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à: https://www.invescomanagementcompany.lu.

Chez Invesco, nous avons cherché à mettre en place des garanties minimales dans plusieurs compartiments de nos fonds (comme indiqué ci-dessus) pour leur permettre de répondre aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR à compter du 2 novembre 2021. Pour être classés en tant que Produit Article 8, les compartiments doivent promouvoir, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales tout en veillant à ce que les sociétés émettrices appliquent de bonnes pratiques de gouvernance. Afin de répondre à ces exigences, il a été déterminé que nous chercherions à exclure certaines activités en fonction de certains seuils, qui peuvent être mis à jour de temps à autre. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au site Internet de la société de gestion à l'adresse https://www.invescomanagementcompany.lu.

Comme indiqué ci-dessus, il s'agit d'un cadre exclusif développé par Invesco conformément aux exigences de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 sur la durabilité. Le cadre est développé, maintenu et surveillé par Invesco. Afin d'évaluer les sociétés par rapport aux critères indiqués, Invesco utilise une combinaison de Sustainalytics et d'ISS (Institutional Shareholder Services) pour évaluer la conformité, cependant, cela peut être complété par d'autres fournisseurs de services, le cas échéant. Bien qu'il existe une large couverture à travers les différents systèmes, il n'y a pas un seul système qui couvre complètement l'univers d'investissement dans son ensemble. Par conséquent, les équipes d'investissement seront chargées de mener une évaluation des sociétés pour lesquelles les données ne sont pas disponibles, sous la supervision et la surveillance appropriées de nos équipes de conformité d'investissement et ESG.